

SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identification du produit:	HYDROPRIME X		
Nom du Produit:	HYDROPRIME X		
Date de Révision:	sept. 24, 2019	Date d'Impression:	sept. 24, 2019
Version:	1.0	Remplace Date:	N.A.
Nom du fabricant:	Lorchem International		
Adresse:	150 Rue Aimé-Vincent Vaudreuil-Dorion, QC, CA, J7V 5V5		
Numéro d'urgence:	CHEMTREC 1 800 424-9300		
Numéro de téléphone:	450 424-4000		
Fax:	450 424-9134		
Utilisations recommandées:			

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié

Pictogrammes

Aucun pictogramme disponible

Mention d'avertissement

Aucune mention d'avertissement disponible

Mentions de Danger - Santé

Peut provoquer le cancer.

Conseils de Prudence - Général

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de Prudence - Prévention

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de Prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de Prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de Prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0034590-94-8	Ether de dipropylène glycol monométhylrique	2% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Éliminer toutes les sources l'inflammation, s'il est possible de le faire en toute sécurité. En cas d'exposition/En cas de malaise/En cas d'inquiétude: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact Cutané

Rincer les yeux avec prudence en utilisant de l'eau tiède qui coule doucement pour plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer le rinçage pendant une durée de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que des soins médicaux soient accessibles. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage.

Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/des soins médicaux.

Contact Oculaire

Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés (p. ex. bracelet, ceinture). Rincer la peau avec de l'eau/à la douche et un savon doux pendant cinq minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Couvrir la peau irritée avec un émoullent. Placer les vêtements contaminés sous l'eau et les laver avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer. Si une irritation de la peau se manifeste: Obtenir des conseils/soins médicaux.

Ingestion

Rincer la bouche. En cas d'exposition/En cas de malaise/En cas d'inquiétude: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et Effets les Plus Importants avec Manifestation Aiguës et Différés

Aucunes données disponibles.

Indication des Soins Médicaux Immédiats et des Traitements Particuliers Nécessaires

Aucunes données disponibles.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

Agents Extincteurs Appropriés

Incendie mineur: Poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse antialcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos.

Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard d'eau, mousse anti-alcool.

Agents Extincteurs Inappropriés

Ne pas employer de jet d'eau direct.

Risques Spécifiques en Cas d'Incendies

Un feu peut produire des gaz irritants. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite. Les vapeurs peuvent se propager au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas respirer les produits de combustion. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air.

Techniques de Lute Contre l'Incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès aux personnes non autorisées. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que l'incendie soit complètement neutralisé. La prudence est recommandée lors de l'utilisation d'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si appliquée dans des contenants de liquide brûlant. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans le sol, les eaux souterraines, ou les eaux de surface. Incendie majeur: Endiguer l'eau de combat d'incendie afin d'en disposer adéquatement; ne pas disperser le produit. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de Protection Spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'Urgence

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les équipements de protection appropriés.

Évacuer et isoler la zone de danger et tenir personnel inutile à l'écart. ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre. Restez en hauteur et/ou en amont. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé.

Équipements de Protection

Porter un vêtement de protection chimique et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.

Précautions Individuelles

Avoid contact with skin, eye or clothing.

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions Environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité.

Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités compétentes si le produit a causé une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air). Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard. Le produit ne doit pas pénétrer dans le réseau d'égouts ni entrer en contact avec les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et Matériel pour Confinement et Nettoyage

Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé. Ventilé la zone une fois que le nettoyage est terminé. Le matériau absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers physiques que le produit lui-même.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Générale

Laver les mains après utilisations.

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol.

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.

Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Exigences de Ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

Exigences de la Salle de Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé, loin des sources d'inflammation et des incompatibilités. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Protéger les contenants contre les chocs ou contre tout autre dommage physique lors de l'entreposage, du transfert ou de l'utilisation. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Lors du transfert, tous les conteneurs métalliques/ cylindres doivent être électriquement mis à la terre et lié à la masse (liaison électrique). Entroser les liquides inflammables et combustibles dans des endroits frais, secs et bien ventilés afin de réduire les concentrations des vapeurs. NE PAS mettre sous pression, couper, chauffer, ou souder les contenants. Éviter d'entreposer à la lumière directe du soleil ou près d'autres sources de chaleur; éliminer tous les sources d'inflammation. Tenir à l'écart des matériels non compatible (p. ex. oxydants). Empty container retain residue and may be dangerous.

SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection Oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

Protection de la Peau

Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faites à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. L'utilisation d'un tablier et de sur-bottes de matériaux chimiquement imperméables tels que le néoprène, le caoutchouc nitrile ou est recommandée pour éviter la sensibilisation cutanée. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné

en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection Respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire qui satisfait ou est équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'Ingénierie Appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
Ether de dipropylène glycol monométhylque	1		100	600			100	

Nom de la composante chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA Skin designation	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)
Ether de dipropylène glycol monométhylque	150			Eye & URT irr; CNS impair	Skin	1	100	600

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen	CANtppm	CANtmg	CANsppm	CANsmg
Ether de dipropylène glycol monométhylque	150	900		100	606	150	909

(C) - Ceiling limit, CNS - Système nerveux central, impair - détérioration, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

VOC Actual(g/l)	76.01 g/l
COV Réelle(lb/gal)	0.63 lb/gal
Densité	11.27 lb/gal
Solides % en poids	55.81%
Densité	1.35

Apparence	N/A
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	N/A
pH	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A

Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	N/A
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Il n'y a pas de risque particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à Éviter

Aucun en particulier. Cependant, les précautions habituelles utilisées pour les produits chimiques doivent être respectées.

Risque de Réactions Dangereuses

No hazardous reactions are foreseeable in normal conditions of use and storage.

Matériels Incompatibles

Réactif avec les agents oxydants, les matériaux organiques, les alcalis. Légèrement réactif aux agents réducteurs, aux métaux, aux acides.

Produits de Décomposition Dangereuse

Aucunes données disponibles.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité Aiguë

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

Exposure can cause headache, dizziness, lightheadedness, and passing out.

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

The vapour may be irritating to the respiratory tract. The substance may cause effects on the central nervous system. This may result in narcosis.

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Expositions Répétées

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

The substance defats the skin, which may cause dryness or cracking. Repeated exposure to very high levels may affect the liver.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

The vapour may be irritating to the eyes.

Likely Routes of Exposure

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

The substance can be absorbed into the body by inhalation of its vapour, through the skin and by ingestion.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Persistence et Biodégradabilité

Aucunes données disponibles.

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

Readily biodegradeable in water.

Potentiel de Bioaccumulation

Aucunes données disponibles.

Mobilité dans l'Environnement

Aucunes données disponibles.

Autres Effets Indésirables

Aucunes données disponibles.

Results of the PBT and vPvB assessment

0034590-94-8 Ether de dipropylène glycol monométhylrique

The substance is not PBT/vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Instructions Relatives à l'Élimination des Résidus

Réutiliser lorsque possible. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. Les résidus de produit pur doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être effectuée par une entreprise de gestion des déchets agréée, conformément aux réglementations nationales et locales. Les emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0034590-94-8	Ether de dipropylène glycol monométhylrique	2% - 5%	Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_P art5,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux Américains); TMD - Transport des marchandises dangereuses; CAS- Chemical Abstract Service (Service d'absraits chimiques); Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances; CE- Concentration Equivalente; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à-l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail); CL- Concentration Létale; DLDosage Létale; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées);SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); CEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit

Version 1.0:

Date de Révision: sept. 24, 2019

Première édition

DÉSISTEMENT

L'information fournie dans cette fiche de données de sécurité est considérée précise et fiable à partir des informations, issues de sources internes et externes, au meilleur des connaissances de la compagnie Martin Operating Partnership. Par contre, la compagnie Martin Operating Partnership ne fait aucune déclaration, garantie ou promesse, explicite ou implicite, de commercialisation ou d'adaptation pour chaque objectif particulier, de l'exactitude de ces informations ou le résultat obtenu à leur utilisation, ou de la quantité suffisante ou insuffisante d'information présentée. Martin Operating Partnership n'assume aucune responsabilité pour les blessures du destinataire ou d'une troisième personne ou pour quelque dommage causés à une propriété et le destinataire assume tous ces risques. Il est possible que ce produit soit formé par des produits de d'autres compagnies. Dans de nombreux cas, surtout lorsqu'il est question de secrets commerciaux ou de matériel de formule secrète, les Ressources Martin, une Division de Martin Operating Partnership L.P., doit faire confiance sur l'information qui lui est fourni sur le matériel par le distributeur ou le fabricant de celui-ci.